

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le trois juillet deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Romuald YAHIAOUI, Maire

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	11
Procurations	1

Absents Gérard HEN, procuration Isabelle ISELER
Stéphanie FREIS, excusée
Karine DOLISY, Béatrice SCHMITT

Date de la convocation : 29 juin 2018

Secrétaire de séance : Barbara HAVEN

Compte rendu général de la séance du 03 juillet 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 08/06/2018
- ✓ autorise le maire à verser la somme de 25 € à Mme LAGRANGE Michèle et de 95 € à M. AIT HAMADA FARID et Mme ESTRADA Maïté, locataires des logements communaux 2A et 2B, rue de l'école au titre du dédommagement lié à la surconsommation d'eau constatée lors de la 1^{ère} relève du compteur par le SEHF et liée à une fuite d'eau sur les groupes de sécurité des ballons d'eau chaude sanitaire
- ✓ décide de ne pas libérer les retenues de garanties aux entreprises SB2C de Metz et KIS BAT de Woippy dont les marchés ont été résiliés en 2015 et 2016 lors des travaux de réhabilitation du presbytère en mairie. Il revient donc à la commune les sommes de 3870.78 € (SB2C) et 941.92 € (KIS BAT)
- ✓ décide d'approuver les travaux de réfection du monument aux morts pour un montant HT de 7812.00 € et la demande de subvention effectuée auprès de l'ONAC faisant état d'une subvention prévisionnelle de 1600.00 € (soit 20.48 % du montant des travaux)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45 mn.

Pour extrait conforme
le 04/07/2018,

Le Maire
M. YAHIAOUI Romuald

